

Charges nettes d'exploitation

Table des matières

1	Contexte	5
2	Approche globale de type paramétrique	5
2.1	Inflation	6
2.2	Efficiencie	6
2.3	Croissance du réseau	7
2.4	Éléments de suivi particuliers.....	8
2.5	Application de l'approche globale de type paramétrique de la Régie	9
3	Charges brutes directes	10
3.1	Masse salariale.....	11
3.2	Autres charges directes	15
4	Budget spécifique.....	16
4.1	Proposition de critères liés à la gestion des coûts portés à un budget spécifique	17
4.2	Suivi des activités réalisées en 2010 à partir du budget spécifique, prévisions pour 2011 et besoins à combler pour 2012 et les années suivantes.....	20
5	Services partagés	27
5.1	Sommaire 2010-2012.....	27
5.2	Principaux fournisseurs du Transporteur	29
6	Coûts capitalisés	30
7	Facturation interne émise	30
Annexe 1	Données historiques 2001-2010	32
Annexe 2	Groupe Technologie.....	33
Annexe 3	Centre de services partagés.....	43
Annexe 4	Unités corporatives	48

Liste des tableau

Tableau 1	Évolution des charges nettes d'exploitation (M\$).....	5
Tableau 2	Éléments de la variation des charges nettes d'exploitation de 2011 à 2012.....	6
Tableau 3	Charges nettes d'exploitation selon la formule paramétrique (M\$).....	9
Tableau 4	Charges brutes directes (M\$).....	10
Tableau 5	Masse salariale (M\$).....	11
Tableau 6	Effectif équivalent temps complet annuel.....	13
Tableau 7	Coûts unitaires de main-d'œuvre.....	15
Tableau 8	Autres charges directes (M\$).....	15
Tableau 9	Budget spécifique – 2010-2012 (M\$).....	20
Tableau 10	Maintenance.....	21
Tableau 11	Protection de l'environnement.....	23
Tableau 12	Maîtrise de la végétation.....	25
Tableau 13	Sommaire des charges de services partagés.....	28
Tableau 14	Coûts capitalisés (M\$).....	30
Tableau 15	Revenus provenant de la facturation interne émise 2010-2012.....	31

Liste des figures

Figure 1	Organigramme décisionnel.....	19
----------	-------------------------------	----

1 Contexte

- 1 Le tableau 1 présente le sommaire de l'évolution des charges nettes d'exploitation du
- 2 Transporteur depuis 2010.

**Tableau 1
Évolution des charges nettes d'exploitation (M\$)**

	Année historique 2010	2011		Année témoin 2012	Variation	
		D-2011-039	Année de base		2012 vs D-2011-039	
					\$	%
Charges brutes directes	496,0		538,1	553,3		
Charges de services partagés	313,7		320,9	322,1		
Coûts capitalisés	(142,1)		(145,3)	(149,1)		
Facturation interne émise	(33,2)		(30,9)	(31,5)		
Charges nettes d'exploitation	634,4	712,0	682,8	694,8	(17,2)	-2,4%

3 Dans sa demande R-3738-2010, le Transporteur demandait à la Régie de l'énergie
 4 d'autoriser un montant de 723,2 M\$ de charges nettes d'exploitation afin de réaliser ses
 5 activités réglementées dans un contexte de croissance. La Régie a considéré raisonnable
 6 un montant de 712,0 M\$ dans ses dépenses nécessaires à la prestation du service de
 7 2011. Le Transporteur a pris acte de la décision de la Régie et s'est engagé à réduire ses
 8 charges nettes d'exploitation pour l'année de base 2011.

9 Les activités et les ajouts au réseau du Transporteur continuent de croître en 2012. Ainsi,
 10 les nouvelles mises en exploitation au cours de la période 2010-2012 sont estimées à
 11 4 041,6 M\$. Ces nouvelles mises en exploitation représentent 24 % du solde de fin de la
 12 base de tarification au 31 décembre 2009. Ces ajouts et les besoins accrus
 13 d'investissement dans son réseau de transport engendrent inévitablement une pression
 14 additionnelle sur la charge de travail du Transporteur.

2 Approche globale de type paramétrique

15 Le tableau 2 présente les éléments de la variation des charges nettes d'exploitation du
 16 Transporteur entre celles autorisées pour 2011 par la décision D-2011-039 et celles de
 17 l'année témoin projetée 2012.

Tableau 2
Éléments de la variation des charges nettes d'exploitation de 2011 à 2012

	Écarts entre l'année témoin 2012 et la D-2011-039	
Inflation	17,4	
Efficienc paramétrique	(6,6)	
Efficienc additionnelle 2010-2011	(14,5)	
A Avant croissanc du réseau et éléments de suivi particuliers	(3,7)	-0,5%
Croissanc du réseau	6,1	
B Croissanc du réseau	6,1	0,9%
Acquisition d'actifs de télécommunications	(3,7)	
Coût de retraite	(11,4)	
Organismes de réglementation	1,3	
Avantages complémentaires de retraite	(2,7)	
Rendement sur les actifs des fournisseurs internes	(3,1)	
C Éléments de suivi particuliers	(19,6)	-2,8%
Total (A + B + C)	(17,2)	-2,4%

1 En excluant la croissanc du réseau et les éléments de suivi particuliers, le Transporteur
 2 présente une diminution de ses charges nettes d'exploitation de 0,5 % et ce, malgré un
 3 indice des prix à la consommation au Canada (IPC) prévu à 2 % pour 2012. Dans les
 4 paragraphes qui suivent, le Transporteur présente les différents paramères composant son
 5 approche d'évaluation.

2.1 Inflation

6 Le Transporteur prévoit que l'augmentation de ses charges nettes d'exploitation attribuable
 7 à l'inflation sera de 17,4 M\$ (2,4 %). Cette progression s'explique par :

- 8 • une progression de l'ordre de 3 % des coûts salariaux découlant des augmentations et
 9 progressions salariales accordées en vertu des conventions collectives de travail ;
- 10 • un IPC de 2 % pour les autres charges nettes d'exploitation, à l'exception des
 11 éléments de suivi particuliers.

2.2 Efficienc

12 Le Transporteur projette pour l'année témoin projetée 2012 une efficienc à 1 % des
 13 charges nettes d'exploitation dont il détient le contrôle de gestion, soit un montant de
 14 6,6 M\$¹. En plus de cette efficienc, le Transporteur prévoit réaliser une efficienc
 15 additionnelle de l'ordre 14,5 M\$ en 2010-2011, avec récurrence pour les années à venir. La
 16 pièce HQT-3, Document 1 explique plus en détail la démarche d'efficienc du Transporteur.

1 [CNE autorisées 2011 (712 M\$) – Coût de retraite net inscrit aux charges (25,8 M\$) – Budget spécifique (20 M\$) – Rendement sur les actifs des fournisseurs internes (7,0 M\$) = 659,2 M\$] x 1 %.

2.3 Croissance du réseau

1 L'approche paramétrique d'évaluation des charges nettes d'exploitation, reconnue par la
2 Régie dans sa décision D-2009-015, qui est basée sur la valeur des mises en service de
3 projets d'investissements en croissance et l'appendice J des *Tarifs et conditions*, indique
4 que la valeur actualisée des charges d'exploitation et d'entretien occasionnées par les
5 ajouts au réseau sur une période de 20 ans est estimée à 15 % des coûts totaux de
6 l'investissement.

7 Pour 2012, en utilisant un coût moyen pondéré du capital prospectif de 6,035 %², les
8 charges d'exploitation et d'entretien représentent annuellement un facteur de 1,31 % du
9 montant des mises en service reliées aux projets d'investissement en croissance ainsi que
10 les mises en service partielles du projet de mise à niveau du réseau de transport principal,
11 autorisé par la décision D-2009-109.

12 La valeur sur laquelle le Transporteur applique ce paramètre de 1,31 % est de 467,2 M\$,
13 soit la somme des éléments suivants en 2012 :

- 14 • 562,8 M\$ représentant les mises en service en croissance générant des revenus
15 additionnels, nettes des contributions reçues ou payées prévues, telles que
16 présentées au tableau 10 de la pièce HQT-9, Document 1 ;
- 17 • 18,8 M\$ représentant la mise en service partielle du projet de mise à niveau du
18 réseau principal, telle que présentée au tableau 19 de la pièce HQT-7, Document 1 ;
- 19 • 105,6 M\$ représentant l'effet des contributions reçues pour les ajouts au réseau étant
20 donné que le Transporteur en assume les charges d'entretien et d'exploitation ;
- 21 • - 220,0 M\$ représentant principalement les remboursements des postes de départ
22 étant donné que le Transporteur n'en assume pas les charges d'entretien et
23 d'exploitation.

24 Par conséquent, le montant requis pour couvrir les charges d'entretien et d'exploitation
25 additionnelles générées par la croissance du réseau est de 6,1 M\$.

2 Voir pièce HQT-8, Document 1.

2.4 Éléments de suivi particuliers

1 Le Transporteur présente dans les rubriques suivantes la variation des éléments de suivi
2 particuliers.

2.4.1 Acquisition d'actifs de télécommunications

3 Le Transporteur a reçu l'autorisation de la Régie d'acquérir certains actifs du réseau de
4 transport de télécommunications le 1^{er} janvier 2012³. Ces actifs sont actuellement détenus
5 par le Groupe Technologie et facturés au Transporteur à coût complet. Ainsi, pour l'année
6 témoin 2012, le Transporteur a reflété l'effet de cette acquisition en diminuant de 3,7 M\$ ses
7 charges de services partagés. Ce montant inclut un rendement de 0,3 M\$ sur les actifs de
8 ce fournisseur interne.

2.4.2 Coût de retraite

9 Le coût de retraite net aux charges nettes d'exploitation (brut moins portion imputée aux
10 investissements plus quote-part des fournisseurs de services partagés) autorisé pour 2011
11 est de 35,8 M\$. L'année de base 2011 comprend une projection du coût de retraite net de
12 20,1 M\$, soit une diminution de 15,7 M\$ par rapport au montant autorisé. Dans sa décision
13 D-2011-039, la Régie a décidé de mettre en place un compte d'écarts pour protéger le
14 Transporteur et les consommateurs contre l'évolution à la hausse ou à la baisse du coût de
15 retraite. Les modalités de disposition du compte d'écarts que le Transporteur propose sont
16 présentées à la pièce HQT-4, Document 3 tandis que le calcul de l'écart préliminaire de
17 2011 est présenté à la pièce HQT-6, Document 1, Tableau 3.

18 Quant à l'année témoin projetée 2012, le Transporteur présente un coût de retraite net de
19 24,4 M\$, plus amplement décrit à la section 3.1.4. Ainsi, la variation nette entre l'année
20 témoin projetée autorisée 2011 et l'année témoin projetée 2012 est de 11,4 M\$.

2.4.3 Organismes de réglementation

21 Cet élément présente la variation du coût des organismes de réglementation auxquels est
22 assujéti le Transporteur. Il inclut les organismes de normalisation en matière de fiabilité
23 North American Electric Reliability Corporation (NERC) et Northeast Power Coordinating
24 Council Inc (NPCC), la Régie de l'énergie (droits et redevances ainsi que les frais des
25 intervenants) et l'Office national de l'énergie (ONÉ). Une augmentation de 1,3 M\$ est
26 planifiée pour l'année témoin projetée 2012 comparativement à 2011. Elle s'explique
27 principalement par la prévision de la contribution reliée aux NERC et NPCC.

2.4.4 Avantages complémentaires à la retraite

28 La diminution de 2,7 M\$ indiquée à cette rubrique découle de l'application, à compter du
29 1^{er} janvier 2012, de la norme internationale d'information financière IAS 19 Avantages du

³ Décision D-2011-096 rendue le 7 juillet 2011 dans le dossier R-3766-2011.

1 personnel. La demande conjointe R-3768-2011 du Transporteur et du Distributeur explique
 2 en détail les éléments visés par cette norme et les modalités réglementaires qu'ils proposent
 3 à la Régie, dont le présent dossier tient compte.

2.4.5 Rendement sur les actifs des fournisseurs internes

4 La diminution de 3,4 M\$ du rendement sur les actifs des fournisseurs internes entre l'année
 5 témoin projetée autorisée 2011 et l'année témoin projetée 2012 s'explique également
 6 principalement par l'application de la norme internationale d'information financière IAS 19
 7 précitée, traitée dans le dossier R-3768-2011.

2.4.6 Budget spécifique

8 Pour l'année 2011, la Régie accordait au Transporteur un budget spécifique de 20 M\$, soit
 9 un montant équivalent à celui reconnu lors des dossiers tarifaires précédents. En 2012, les
 10 besoins en budget spécifique sont toujours présents et le Transporteur demande à la Régie
 11 de reconduire ce budget spécifique de 20 M\$. Ce budget se répartit dans les domaines de
 12 la maintenance, de l'environnement et de la maîtrise de la végétation, tel que plus
 13 amplement décrit à la section 4.2.

2.5 Application de l'approche globale de type paramétrique de la Régie

14 À titre illustratif, le Transporteur présente au tableau 3 l'application de la formule
 15 paramétrique de la Régie, en conformité avec la décision D-2011-039.

Tableau 3
Charges nettes d'exploitation selon la formule paramétrique (M\$)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012		Écart
						Niveau estimé	Niveau demandé	
Charges nettes - Année historique 2007	733,6							
Moins - Coût de retraite 2007	(47,5)							
Inflation		13,7	12,5	12,9	13,3		13,8	
Croissance		5,0	8,9	8,1	8,6		6,1	
Ajustement - Transfert Groupe technologie		(80,3)					(3,7)	
Sous-total - Avant coût de retraite	686,1	624,5	645,9	666,9	688,8		705,0	
Plus - Coût de retraite brut	47,5	40,7	28,2	3,2	19,0		23,1	
Sous-total - Formule avant productivité	733,6	665,2	674,1	670,1	707,8		728,1	
Productivité 2008							(6,2)	
Productivité 2009							(6,4)	
Productivité 2010							(6,3)	
Productivité 2011							(6,4)	
Productivité 2012							(6,6)	
Total - incluant productivité	733,6	665,2	674,1	670,1	707,8	696,2	694,8	(1,4)

16 En appliquant la formule paramétrique de la Régie, les charges nettes d'exploitation
 17 proposées pour l'année témoin projetée correspondent à 1,4 M\$ de moins que le montant
 18 de 696,2 M\$ qui en résulte. En tenant compte de la hausse de 15,0 M\$ du budget
 19 spécifique entre l'année historique 2007 et l'année témoin projetée 2012, le montant de
 20 696,2 M\$ des charges nettes d'exploitation est ainsi ajusté à 711,2 M\$, soit 16,4 M\$ de plus
 21 que le montant proposé par le Transporteur.

1 Le Transporteur tient à rappeler que l'approche globale de type paramétrique permet de
2 justifier de façon globale l'évolution des charges nettes d'exploitation, sans délaissier leur
3 examen exhaustif. En faisant cet examen, plusieurs dépenses progressent plus rapidement
4 que l'IPC. À titre d'exemple, les dépenses salariales progressent de 3 % annuellement
5 selon les conventions collectives de travail en vigueur. En excluant le coût de retraite, ces
6 dépenses correspondent à 67 % des charges brutes directes. De même, les charges de
7 services partagés sont constituées principalement de coûts liés à la masse salariale
8 (conventions collectives).

9 Concernant la croissance du réseau, le Transporteur doit disposer des revenus requis
10 suffisants pour couvrir les activités de maintenance ou de soutien nécessaires à
11 l'exploitation de son réseau. Les nouveaux besoins exercent une pression à la hausse sur la
12 charge de travail.

13 Dans la présente demande, le Transporteur considère raisonnable le montant de 694,8 M\$
14 de charges nettes d'exploitation pour l'année témoin projetée 2012. Ce montant représente
15 une diminution de 17,2 M\$, ou 2,4 %, par rapport au niveau autorisé par la Régie pour
16 2011.

17 Également, conformément à la demande de la Régie dans sa décision D-2011-039, le
18 Transporteur présente à l'annexe 1 un tableau présentant certaines données historiques.

3 Charges brutes directes

19 Le tableau 4 présente de façon sommaire l'évolution des charges brutes directes depuis
20 2010.

Tableau 4
Charges brutes directes (M\$)

Composantes	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Masse salariale	359,2	388,1	393,6
Autres charges directes	136,8	150,0	159,7
Total	496,0	538,1	553,3

21 Durant la période 2010-2012, le Transporteur prévoit que ses charges brutes directes
22 progresseront de 57,3 M\$. En excluant le coût de retraite, ceci représente une croissance
23 annuelle moyenne de 3,7 %.

24 Les sections suivantes présentent l'évolution des diverses composantes des charges brutes
25 directes.

3.1 Masse salariale

- 1 Le tableau 5 détaille les composantes de la masse salariale du Transporteur de 2010 à
2 2012.

**Tableau 5
Masse salariale (M\$)**

Composantes	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Salaire de base	244,8	252,4	256,1
Temps supplémentaire	35,4	37,2	39,2
Primes et revenus divers	26,5	25,5	25,9
Régime d'intéressement corporatif	9,5	7,7	7,9
Régime de rémunération incitative selon la performance	3,4	2,8	2,9
Autres	13,6	15,0	15,1
Avantages sociaux	52,5	73,0	72,4
Coût de retraite	3,2	19,0	23,1
Autres	39,4	41,5	42,2
Charges au titre des avantages complémentaires à la retraite - retraités	9,9	12,5	7,1
Total	359,2	388,1	393,6

- 3 Au cours de la période 2010-2012, le Transporteur prévoit que sa masse salariale
4 progressera à un rythme annuel moyen de 2,0 % en excluant l'évolution du coût de retraite.

3.1.1 Salaire de base

- 5 Au cours de la période 2010-2012, la croissance des salaires de base des employés du
6 Transporteur est estimée à 11,3 M\$ et découle :

- 7 • des augmentations accordées en vertu des conventions collectives de travail en
8 vigueur et autres (9,9 M\$) ;
- 9 • des progressions salariales des employés jusqu'à l'atteinte du maximum de leur
10 classe (3,6 M\$) ;
- 11 • de la décroissance de l'effectif en équivalent temps complet annuel (ÉTC) en lien avec
12 les efforts d'efficience du Transporteur (- 2,2 M\$), tel qu'expliqué à la section 3.1.5.

3.1.2 Temps supplémentaire

- 13 Le niveau actuel du temps supplémentaire est indicatif du niveau des investissements et
14 des nombreuses mises en service qui entraînent une organisation différente de la force de
15 travail.

3.1.3 Primes et revenus divers

1 Les primes et revenus divers comprennent les deux régimes de rémunération incitative, soit
2 le régime de rémunération incitative selon la performance et le régime d'intéressement, ainsi
3 que l'ensemble des compensations versées aux employés en raison de conditions
4 particulières, difficiles ou contraignantes d'exercice du travail, comme l'éloignement et le
5 travail en condition d'urgence.

6 Au cours de la période 2010-2012, le Transporteur prévoit une baisse de 0,6 M\$ des primes
7 et revenus divers. Cette baisse s'explique principalement par l'hypothèse retenue pour les
8 projections des degrés d'atteinte des résultats des deux régimes de rémunération incitative
9 en 2011 et 2012.

3.1.4 Avantages sociaux

10 En plus du coût de retraite et des charges complémentaires à la retraite, le coût des
11 avantages sociaux couvre une gamme de régimes d'avantages offerts aux employés. Ces
12 différents régimes sont imputés au Transporteur au moyen d'un taux d'avantages sociaux
13 appliqué à sa masse salariale de base prévue. Dans le cas d'un écart important, la dépense
14 annuelle d'avantages sociaux est redressée par un ajustement de taux à la fin de chaque
15 année.

16 Les charges relatives aux avantages sociaux sont en hausse de 19,9 M\$ de 2010 à 2012,
17 hausse qui s'explique essentiellement par l'augmentation du coût de retraite de 2011 par
18 rapport à celui de 2010, qui résulte notamment de la baisse des taux d'intérêt des
19 obligations corporatives AA ayant servi à établir le taux d'actualisation ainsi que de la
20 révision de certaines hypothèses démographiques, compensée en partie par l'impact
21 favorable du rendement de la caisse de retraite.

22 La diminution observée entre le coût de retraite autorisé pour 2011 et celui de l'année de
23 base 2011 s'explique essentiellement par le rendement élevé de la caisse de retraite réalisé
24 en 2010, diminution qui est atténuée par l'impact de la baisse du taux d'actualisation.

25 Le coût de retraite estimé pour l'année témoin 2012 est en baisse par rapport à celui
26 autorisé pour 2011. Cette baisse reflète le rendement élevé de la caisse de retraite en 2010,
27 et tient aussi compte de la baisse anticipée du taux d'actualisation ainsi que des impacts
28 découlant de l'application au 1^{er} janvier 2012, de la norme internationale d'information
29 financière IAS 19 Avantages du personnel. La pièce HQT-1, Document 1, section 6 de la
30 demande conjointe R-3768-2011 du Transporteur et du Distributeur présente les impacts de
31 cette norme de même que les modalités proposées, dont le présent dossier tient compte.

3.1.5 Évolution de l'effectif

1 Le tableau 6 montre l'évolution de l'effectif en ETC par groupe d'emplois.

**Tableau 6
Effectif équivalent temps complet annuel**

Composantes	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Total	3 420	3 421	3 370
Permanent	3 044	3 111	3 051
Temporaire	376	310	319
Bureau	191	182	181
Permanent	152	154	157
Temporaire	39	28	24
Métiers (incluant les répartiteurs)	1 563	1 534	1 513
Permanent	1 356	1 362	1 331
Temporaire	207	172	182
Techniciens	659	680	663
Permanent	569	589	563
Temporaire	90	91	100
Ingénieurs	317	316	307
Permanent	315	316	306
Temporaire	2		1
Spécialistes	295	330	322
Permanent	281	313	315
Temporaire	14	17	7
Professionnels	105	87	92
Permanent	81	85	86
Temporaire	24	2	5
Cadres	291	292	293
Permanent	290	292	293
Temporaire	1		

2 La diminution de l'effectif en équivalent temps complet annuel entre les années 2010 et
3 2012 s'explique principalement par :

- 4 • l'impact des mesures de réduction de 11,2 M\$ des charges nettes d'exploitation de
5 l'année de base 2011 suite à la décision D-2011-039 ainsi que de l'efficience
6 additionnelle 2010-2011 de 14,5 M\$ prévue par le Transporteur ; ces mesures
7 procureront un plein effet en 2012 ;
- 8 • les départs à la retraite durant l'année de base 2011, qui se reflètent dans l'année
9 témoin 2012 par une diminution de l'effectif permanent ; des remplacements en ÉTC
10 temporaires sont planifiés afin d'accorder au Transporteur la flexibilité nécessaire
11 dans sa gestion courante ;

- 1 • la réalisation accrue de projets réalisés clé en main par Hydro-Québec Équipement,
2 qui favorise la stabilité de la force de travail du Transporteur aux investissements.

3 Au paragraphe 52 de sa décision D-2011-039, la Régie de l'énergie indiquait ce qui suit :

4 « *La Régie demande au Transporteur de s'assurer d'une meilleure fiabilité de ses*
5 *projections de la masse salariale et du temps supplémentaire et d'identifier, dans le*
6 *cadre de sa prochaine demande tarifaire, les modifications qui pourraient être*
7 *apportées afin d'améliorer l'acuité de ses projections. »*

8 D'entrée de jeu, le Transporteur tient à préciser que seules les rubriques Salaire de base et
9 Temps supplémentaire, qui représentent sa force de travail propre, doivent être
10 considérées. Les avantages sociaux, bien que liés aux salaires de base, ne sont pas sous
11 son contrôle direct et pour y pallier, au niveau de la précision des projections du coût de
12 retraite, la Régie a ordonné l'établissement d'un compte de frais reportés dans sa décision
13 D-2011-039. Ainsi, tout écart entre les montants projetés et réels du coût de retraite sera
14 désormais remis aux clients ou récupéré de ces derniers selon les modalités qui seront
15 applicables.

16 Également, le Transporteur tient à préciser que pour diverses raisons, l'embauche d'effectifs
17 prévus peut ne pas se matérialiser durant une année. Ainsi, le recours au temps
18 supplémentaire permet d'avoir une flexibilité dans la gestion de la force de travail du
19 Transporteur afin de réaliser la maintenance, les investissements et les mises en service, et
20 assurer la qualité du service.

21 Enfin, le Transporteur désire souligner que les projections des années témoins projetées
22 des demandes tarifaires 2010 et 2011 ne tiennent pas compte des réductions des charges
23 nettes d'exploitation suite aux différentes décisions, réductions qui se répercutent dans les
24 dossiers tarifaires subséquents.

25 Pour toutes ces raisons, le Transporteur croit juste et raisonnable sa projection des salaires
26 de base et du temps supplémentaire pour l'année témoin projetée 2012.

3.1.6 Coûts unitaires de main-d'œuvre

27 Le tableau 7 montre l'évolution par groupe d'emplois des salaires de base moyens ainsi que
28 des avantages sociaux des employés actifs d'Hydro-Québec sur la période 2010 à 2012.

Tableau 7
Coûts unitaires de main-d'œuvre

	Année historique 2010			Année de base 2011			Année témoin 2012		
	Salaire de base	AV. sociaux sans RRHQ	RRHQ	Salaire de base	AV. sociaux sans RRHQ	RRHQ	Salaire de base	AV. sociaux sans RRHQ	RRHQ
Bureau									
Permanent	50 118,4	8 163,9	651,7	51 575,8	8 510,3	6 188,9	52 824,6	8 716,1	4 648,9
Temporaire	51 992,0	8 469,0	676,0	53 052,0	8 754,0	6 366,0	54 133,0	8 932,0	4 764,0
	42 816,0	6 975,0	557,0	43 457,0	7 170,0	5 215,0	44 109,0	7 278,0	3 882,0
Métiers (incluant les répartiteurs)									
Permanent	62 661,4	10 207,8	814,4	64 451,9	10 634,8	7 734,6	65 737,7	10 846,9	5 784,8
Temporaire	64 866,0	10 567,0	843,0	66 380,0	10 953,0	7 966,0	67 866,0	11 198,0	5 972,0
	48 220,0	7 855,0	627,0	49 184,0	8 115,0	5 902,0	50 168,0	8 278,0	4 415,0
Techniciens									
Permanent	71 740,0	11 686,8	932,7	73 935,6	12 199,3	8 872,0	75 774,3	12 502,7	6 667,8
Temporaire	74 534,0	12 142,0	969,0	76 770,0	12 667,0	9 212,0	79 073,0	13 047,0	6 958,0
	54 076,0	8 809,0	703,0	55 590,0	9 172,0	6 671,0	57 147,0	9 429,0	5 029,0
Ingénieurs									
Permanent	89 070,9	14 510,0	1 157,9	91 653,0	15 123,0	10 998,0	94 173,0	15 538,4	8 287,0
Temporaire	89 157,0	14 524,0	1 159,0	91 653,0	15 123,0	10 998,0	94 219,0	15 546,0	8 291,0
	75 518,0	12 302,0	982,0	77 783,0	12 834,0	9 334,0	80 117,0	13 219,0	7 050,0
Spécialistes									
Permanent	82 707,6	13 473,2	1 075,4	85 048,0	14 033,3	10 205,4	87 792,3	14 486,0	7 725,4
Temporaire	83 523,0	13 606,0	1 086,0	86 028,0	14 195,0	10 323,0	88 265,0	14 564,0	7 767,0
	66 342,0	10 807,0	862,0	67 005,0	11 056,0	8 041,0	67 675,0	11 166,0	5 955,0
Professionnels									
Permanent	83 867,3	13 662,5	1 090,5	90 453,2	14 924,4	10 854,1	91 413,0	15 083,5	8 044,0
Temporaire	89 217,0	14 534,0	1 160,0	91 002,0	15 015,0	10 920,0	92 822,0	15 316,0	8 168,0
	65 812,0	10 721,0	856,0	67 128,0	11 076,0	8 055,0	68 471,0	11 298,0	6 025,0
Cadres									
Permanent	103 406,0	16 845,0	1 344,0	105 172,0	17 353,0	12 621,0	106 977,0	17 651,0	9 414,0
	103 406,0	16 845,0	1 344,0	105 172,0	17 353,0	12 621,0	106 977,0	17 651,0	9 414,0

1 Les salaires et avantages sociaux reflètent les paramètres des conventions collectives de
 2 travail convenues avec les syndicats des employés d'Hydro-Québec de même que la
 3 rémunération de base des employés non syndiqués. Ils reflètent aussi l'expérience et
 4 l'ancienneté des employés.

3.1.7 Principaux paramètres des conventions collectives

5 Les principaux paramètres des ententes de travail conclues depuis 2008 avec les syndicats
 6 représentant les employés du Transporteur ont été déposés à la Régie de l'énergie lors de
 7 la demande R-3669-2008. Aucune modification à ces ententes n'a eu lieu depuis ce dépôt.

3.2 Autres charges directes

8 Les autres charges directes représentent en moyenne près de 29 % du total des charges
 9 brutes directes. Celles-ci ont connu une augmentation de 22,9 M\$, entre 2010 et 2012. Le
 10 tableau 8 montre l'évolution des autres charges directes pour ces années.

Tableau 8
Autres charges directes (M\$)

Composantes	Historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Dépenses de personnel et indemnités	12,4	12,6	12,9
Services externes	48,3	50,5	51,4
Stocks, achats de biens, ressources financières, location et autres	76,1	86,9	95,4
Total	136,8	150,0	159,7

3.2.1 Services externes

1 Les services externes connaissent une augmentation de 3,1 M\$ de 2010 à 2012
2 s'expliquant entre autres par l'inflation de l'ordre de 2 M\$, ainsi que par des activités reliées
3 au budget spécifique tel qu'expliqué à la section 4.

3.2.2 Stocks, achats de biens, ressources financières, location et autres

4 Cette rubrique connaît une augmentation de 19,3 M\$ depuis 2010. Une partie de cette
5 augmentation, de l'ordre de 5 M\$, s'explique par l'inflation et une hausse de 2 M\$ pour les
6 cotisations aux organismes de réglementation et de normalisation. À titre d'information,
7 l'année témoin projetée 2012 inclut une contribution de 5,4 M\$ payable aux organismes
8 NERC et NPCC et à la Régie, qui correspond à elle seule à une augmentation de 1,0 M\$
9 par rapport à l'année historique 2010.

10 Également, un montant de l'ordre de 14 M\$ est nécessaire afin de réaliser les activités de
11 maintenance reliées à la croissance du réseau (13 M\$) et du budget spécifique (1 M\$).

4 Budget spécifique

12 Dans sa décision D-2011-039, la Régie a accordé au Transporteur un budget spécifique de
13 20 M\$ pour l'année témoin 2011. Elle indique qu'elle juge non justifié le montant de 22,8 M\$
14 demandé à ce titre par le Transporteur pour des besoins en maintenance, en
15 environnement, en maîtrise de la végétation et en sécurité des technologies de l'information
16 et des communications (TIC). La Régie souligne également qu'elle souhaite voir mieux
17 justifiés les coûts projetés au budget spécifique, afin de remédier à la confusion qu'elle
18 considère subsister, par exemple, pour les postes de dépenses portés au budget spécifique
19 et pouvant, selon elle, dépendamment du contexte, être classés comme des opérations
20 courantes.

21 Conséquemment, la Régie a demandé au Transporteur, dans le cadre de la présente
22 demande tarifaire, de déposer une proposition claire identifiant (i) les critères permettant de
23 qualifier de spécifiques certaines charges et justifiant de les porter à un budget spécifique et
24 (ii) reliant ces charges spécifiques à un échéancier de réalisation des opérations spécifiques
25 en question.

26 Le Transporteur fait suite à cette demande, en présentant ci-après les critères qu'il propose
27 pour établir les coûts devant être portés à un budget spécifique et servant à la
28 catégorisation des besoins à ce titre, à partir de l'année 2012. Il présente ensuite, par
29 sphère d'activités, un suivi des montants réels encourus et un rapport de suivi des activités
30 réalisées en 2010, ainsi qu'une prévision des montants et des activités qu'il prévoit réaliser
31 en 2011. Finalement, le Transporteur fait état des besoins à combler au niveau de la
32 maintenance, de la protection de l'environnement et de la maîtrise de la végétation pour
33 2012 et les années suivantes à titre de budget spécifique, en fonction des critères proposés.

4.1 Proposition de critères liés à la gestion des coûts portés à un budget spécifique

4.1.1 Critères de classification de coûts à être portés à un budget spécifique

1 Les critères proposés par le Transporteur pour établir les coûts devant être portés à un
2 budget spécifique sont les suivants :

3 1) Coûts découlant d'une nouvelle activité. De façon générale, une nouvelle activité se
4 caractérise par son absence des activités de base faisant partie des demandes
5 tarifaires précédentes ; ou

6 2) Coûts découlant d'un accroissement marqué d'une activité de base existante. Cette
7 activité comprend celle découlant notamment d'un programme ou d'un autre
8 ensemble d'actions structurées visant à rectifier ou atténuer une ou plusieurs
9 problématiques particulières constatées ou envisagées ; et

10 3) Coûts égaux ou supérieurs à un seuil de 2,5 M\$ sur la durée de l'activité ou sur une
11 base annuelle selon qu'il s'agit d'une activité ayant ou non une fin. Ce seuil est
12 fondé sur celui autorisé par la Régie pour le Distributeur⁴, ajusté en proportion des
13 charges nettes exploitation du Transporteur.

14 Le Transporteur souligne qu'une nouvelle activité ou un accroissement marqué d'une
15 activité de base existante peut être déclenché par une nouvelle obligation de conformité
16 externe (dont les lois et règlements).

4.1.2 Exception visant une nouvelle activité

17 Les coûts découlant d'une nouvelle activité ne peuvent faire partie d'un budget spécifique si
18 la nouvelle activité remplace une activité de base existante sauf pour les coûts de mise en
19 place.

4.1.3 Coûts admissibles

20 Les coûts admissibles d'une activité visée seraient les suivants :

- 21 • Coûts de mise en place, dont l'évaluation de la situation, la détermination des
22 objectifs et la planification des actions envisagées ;
- 23 • Coûts de réalisation ; et
- 24 • Coûts de suivi.

4.1.4 Échéancier de réalisation

25 Lorsque possible, le Transporteur établit un échéancier comportant un début et une fin pour
26 accomplir les activités dont les coûts font partie d'un budget spécifique.

⁴ Décision D-2011-028 rendue le 9 mars 2011 dans le dossier R-3740-2010, paragraphe 318.

4.1.5 Critère de reclassification vers les activités de base

1 ***Activités ayant une fin :***

2 Le classement de coûts d'activités faisant partie d'un budget spécifique demeure le même
3 tant et aussi longtemps que les activités visées comportent un échéancier ayant une fin.

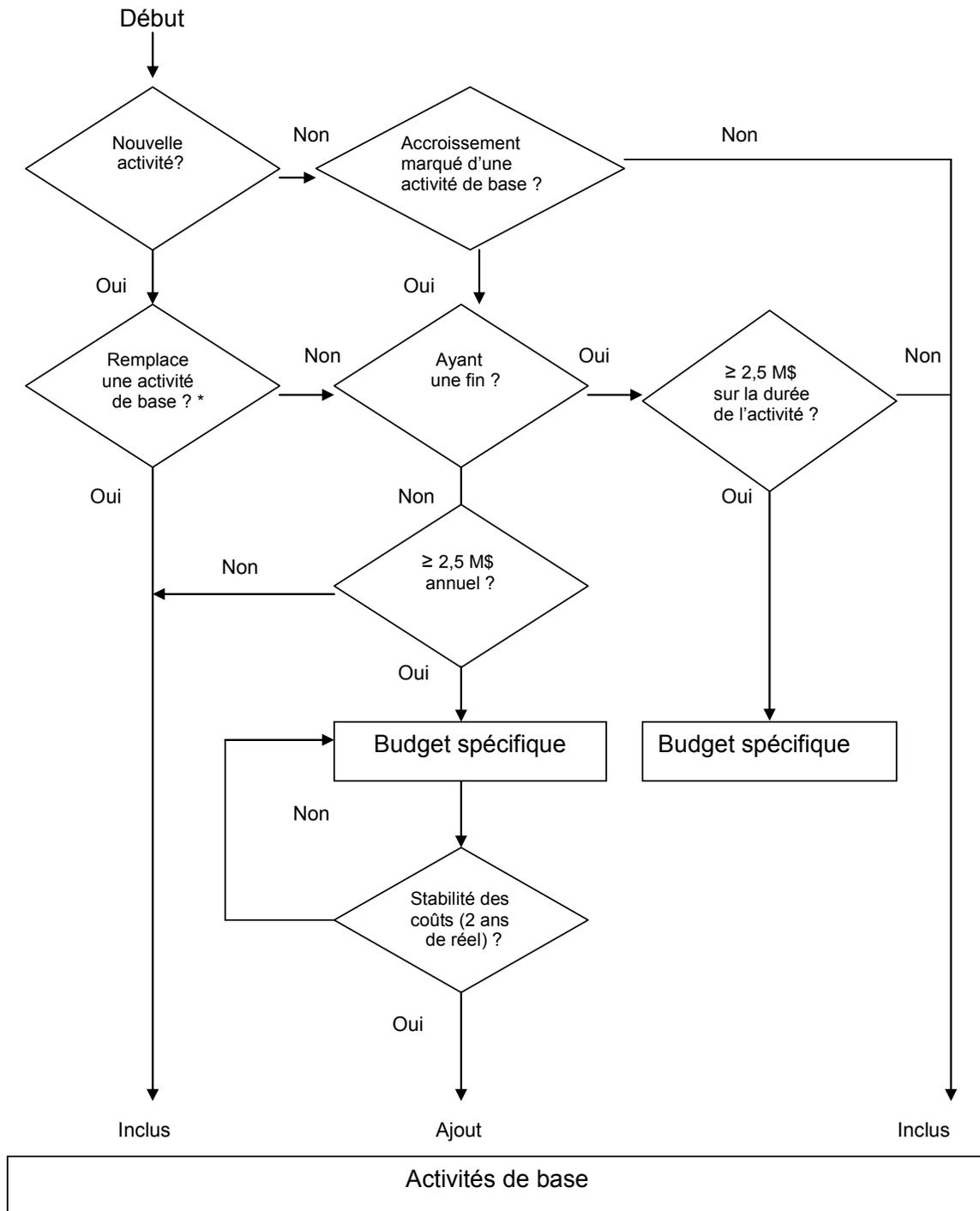
4 ***Activités n'ayant pas de fin :***

5 De façon générale, seules les activités à réaliser n'ayant pas une fin sont susceptibles de
6 faire l'objet d'un reclassement aux activités de base du Transporteur, car celles-ci peuvent
7 donner lieu à un niveau révisé des coûts liés aux activités de base.

8 À l'instar du Distributeur et en lien avec la décision D-2011-028 de la Régie, le Transporteur
9 propose de se doter du critère de la stabilité des coûts sur la base de deux années de
10 données réelles avant de soumettre un tel reclassement à la Régie.

11 L'organigramme décisionnel présenté ci-après résume l'ensemble des critères proposés par
12 le Transporteur dans la présente section.

Figure 1
Organigramme décisionnel



* Sauf pour les activités de mise en place.

4.2 Suivi des activités réalisées en 2010 à partir du budget spécifique, prévisions pour 2011 et besoins à combler pour 2012 et les années suivantes

1 Le tableau 9 présente un portrait global des montants dépensés en 2010, prévus en 2011 et
 2 demandés pour 2012. Tel qu'il appert de ce tableau, le montant du budget spécifique
 3 demandé par le Transporteur pour 2012 s'élève à 20 M\$ pour des besoins toujours présents
 4 dans les domaines de la maintenance, de l'environnement et de la maîtrise de la végétation.

**Tableau 9
 Budget spécifique – 2010-2012 (M\$)**

	Coûts 2010 réels	Budget 2011 prévisionnel	Budget 2012 demandé
Maintenance	12,4	13,5	12,5
Protection de l'environnement	3,8	2,0	3,0
Maîtrise de la végétation	3,8	4,5	4,5
Efficacité énergétique	0,0		
Budget spécifique	20,0	20,0	20,0

5 Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2011-039, la nécessité et la pertinence
 6 du budget spécifique, par activité, sont plus amplement justifiées dans les sections
 7 suivantes.

4.2.1 Maintenance

8 Coûts réels et activités réalisées en 2010

9 En 2010, le Transporteur a alloué un montant de 12,5 M\$ pour les activités spécifiques en
 10 maintenance. Celles-ci ont été réalisées sur les traversées (2,7 M\$), les disjoncteurs
 11 (2,4 M\$), les convertisseurs et compensateurs (2,3 M\$), les lignes de transport (2,1 M\$), les
 12 changeurs de prises sous charge de transformateurs (2,0 M\$) et des projets de moindre
 13 envergure (0,9 M\$).

14 Coûts projetés et activités planifiées en 2011

15 Pour 2011, le Transporteur estime qu'il devra allouer un montant de l'ordre de 13,5 M\$ pour
 16 les activités spécifiques de maintenance. Ce montant demeure nécessaire afin de lui
 17 permettre de maintenir une cadence élevée dans la réalisation des travaux reliés aux avis
 18 de maintenance. Ces derniers sont générés suite à des problèmes de conception ou au
 19 vieillissement accéléré d'équipements, lesquels sont inhérents à l'envergure du réseau du
 20 Transporteur. Cette enveloppe est nécessaire afin de réaliser des correctifs tels que la
 21 réparation de fondations fissurées en lignes de transport, le remplacement de traversées
 22 murales, les avis de maintenance concernant notamment les transformateurs de puissance,
 23 les disjoncteurs et les transformateurs de mesure.

1 **Besoins à combler pour 2012 et les années suivantes**

2 *Généralités*

3 Comme indiqué au tableau 10, le Transporteur prévoit des besoins de 12,5 M\$ pour 2012
4 pour des activités spécifiques de maintenance. Le Transporteur cible trois types d'activités
5 préoccupantes et extraordinaires dont la durée de réalisation varie de deux à cinq années :
6 avis de maintenance, maintenance extraordinaire et projets/programmes spécifiques. Cette
7 durée est influencée par les délais d'approvisionnement, la disponibilité du réseau ou des
8 ressources et par des éléments externes au Transporteur.

9 Pour ces trois types d'activités, le Transporteur précise que les coûts portés au budget
10 spécifique 2012 font partie d'enveloppes pluriannuelles établies pour mener à terme la
11 réalisation de ces correctifs complexes et importants, considérant qu'ils visent des
12 équipements problématiques. Le Transporteur propose une reddition de comptes annuelle
13 pour chacune des catégories d'activités décrites ci-après.

Tableau 10
Maintenance

Activité	Dossier	Budget 2012 demandé
Avis de maintenance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement de l'isolant de têtes de câble ▪ Remplacement de traversées isolantes 	3,7 M\$
Maintenance extraordinaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement de composants GC ▪ Remplacement de composants CPC 	4,5 M\$
Projets / Programmes spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise du retard accumulé des Avis de maintenance ▪ Remplacement de bases de béton des pylônes type chainette 	4,3 M\$
Total		12,5 M\$

14 *Activité : Avis de maintenance*

15 Les avis de maintenance sont générés suite à des problèmes de conception ou au
16 vieillissement accéléré d'équipements, lesquels sont inhérents à l'envergure du réseau du

1 Transporteur. Les dossiers qui constituent cette activité sont les avis de maintenance dont
2 la portion matériel correspond à un accroissement marqué du coût associé aux activités de
3 base tel que décrit à la section 4.1. Les besoins totaux pour cette catégorie sont de 12,2 M\$
4 sur trois ans, dont 3,7 M\$ pour 2012.

- 5 • Dossier : Remplacement de l'isolant de têtes de câble

6 En 2011, des anomalies ont été constatées dans certains postes et des inspections ont été
7 effectuées concernant les têtes de câbles 120 kV des câbles souterrains à l'huile et
8 GEL DRY. Des problématiques de fuite d'huile, d'incompatibilité de l'huile avec le
9 conducteur et d'état du GEL DRY dans les têtes ont ainsi été détectées. Les enjeux de
10 sécurité doivent être traités en priorité.

- 11 • Dossier : Remplacement de traversées isolantes

12 Plusieurs traversées isolantes montrent des dégradations prématurées suite à des
13 problèmes de conception ou de vieillissement accéléré. Au même titre que le dossier
14 précédemment décrit, les problématiques qui en découlent ont un impact important sur la
15 sécurité et doivent être traitées en priorité. La portion matériel associée à la réalisation de
16 cet avis de maintenance correspond à un accroissement marqué du coût des activités de
17 base.

18 *Activité : Maintenance extraordinaire*

19 Sont incluses dans cette activité les interventions en maintenance extraordinaire dans des
20 installations spécifiques ou sur des équipements spécifiques dont le coût de réalisation
21 correspond à un accroissement marqué du coût des activités de base tel que décrit à la
22 section 4.1. Les besoins totaux pour cette catégorie sont de 25,8 M\$ sur cinq ans, dont
23 4,5 M\$ pour 2012.

- 24 • Dossier : Remplacement de composants GC

25 Le remplacement de composants critiques est requis afin d'assurer la fiabilité de
26 fonctionnement de deux groupes convertisseurs (GC) situés aux postes Nicolet et
27 Radisson.

- 28 • Dossier : Remplacement de composants CPC

29 L'usure des pièces mobiles des changeurs de prises sous charges (CPC) a un impact
30 majeur sur la fiabilité et la disponibilité des transformateurs de puissance. La probabilité de
31 défaillance augmente selon l'âge et le nombre d'opérations du CPC. Le remplacement des
32 composants au moment opportun permet d'assurer une performance optimale et diminue le
33 risque d'une défaillance majeure qui nécessiterait des investissements importants afin de
34 remplacer le transformateur de puissance. En 2010, une campagne de diagnostic des
35 changeurs de prises a été réalisée afin d'identifier les équipements les plus préoccupants.

1 Un budget extraordinaire est requis afin de maîtriser cette situation dépassant le cadre des
2 activités normales.

3 *Activité : Projets / Programmes spécifiques*

4 Sont inclus dans cette activité les projets ou programmes de maintenance découlant d'un
5 ensemble d'actions structurées visant à rectifier ou à atténuer une ou plusieurs
6 problématiques particulières dont les coûts de réalisation correspondent à un accroissement
7 marqué du coût des activités de base, tel que décrit à la section 4.1. Les besoins totaux
8 pour cette catégorie sont de 14,9 M\$ sur cinq ans, dont 4,3 M\$ pour 2012.

- 9 • Dossier : Maîtrise du retard accumulé des avis de maintenance

10 Les avis de maintenance ciblent des équipements ayant des problématiques documentées,
11 qui ont un impact sur la fiabilité des équipements du réseau. Le nombre d'avis de
12 maintenance générés par le Transporteur au cours des dernières années s'est avéré
13 supérieur à sa capacité de réalisation. Le Transporteur estime qu'il est requis d'augmenter
14 la cadence de réalisation par rapport à la moyenne réalisée au cours des dernières années.
15 Ce programme extraordinaire sur trois ans correspond à un accroissement marqué du coût
16 des activités de base.

- 17 • Dossier : Remplacement de bases de béton des pylônes de type chaînette

18 Au cours du dernier hiver, une campagne systématique a été réalisée afin de mesurer
19 l'inclinaison de toutes les fondations des pylônes de type chaînette à 735 kV qui se
20 retrouvent sur le territoire de la Baie-James. Suite à cette campagne, le Transporteur a
21 estimé qu'il devait intervenir sur un nombre considérable de pylônes, en raison de leur
22 inclinaison élevée attribuable entre autres au gel/dégel. Aussi, le Transporteur doit refaire
23 plusieurs fondations afin de corriger cette situation. Le coût de réalisation de ce programme
24 de remplacement sur cinq ans rencontre le critère de classification de coût, tel que présenté
25 à la section 4.1. Le Transporteur prévoit réaliser des travaux d'inspection sur d'autres
26 sections 735 kV et 315 kV. Au besoin, un nouveau bloc de travaux sera présenté.

4.2.2 Protection de l'environnement

**Tableau 11
Protection de l'environnement**

M\$	Coûts 2010 réels	Budget 2011 prévisionnel	Budget 2012 demandé
Programme de prévention de la contamination	3,8	2,0	3,0

1 ***Coûts réels et activités réalisées en 2010***

2 Le Transporteur a consacré, au cours de l'année 2010, une enveloppe de 3,8 M\$ à des
3 travaux de caractérisation et de gestion de sols ou de déblais et à la réalisation des travaux
4 afférents. Ainsi plus de 10 dossiers de caractérisation de sols ont été réalisés au cours de
5 cette année et ont permis des travaux correctifs dans plus d'une dizaine de sites. Au
6 paragraphe 119 de sa décision D-2011-039, la Régie a autorisé la capitalisation des coûts
7 de remise en état de sites associés aux actifs remplacés au coût des nouveaux projets
8 d'investissement en cause. Ces travaux ne font donc plus partie des budgets spécifiques à
9 partir de 2011.

10 ***Coûts projetés et activités planifiées en 2011***

11 Le Transporteur prévoit poursuivre ses efforts d'optimisation de ses interventions en
12 protection de l'environnement en 2011 en consacrant la plus grande partie de l'enveloppe
13 du budget spécifique à la poursuite de l'analyse diagnostique de ses sites, en identifiant les
14 étapes conduisant à l'amélioration de la prévention de la contamination ainsi que les
15 ressources à déployer, notamment pour la mise à niveau des équipements de protection
16 contre les déversements accidentels. Par conséquent, il établit à 2,0 M\$ ses besoins pour
17 l'année 2011 et continuera d'assurer la gestion des travaux en assurant l'arrimage, le cas
18 échéant, avec les autres travaux prévus dans les postes. La diminution des besoins à
19 2,0 M\$ est en lien avec le changement de traitement comptable précité autorisé par la
20 Régie.

21 ***Besoins à combler pour 2012 et les années suivantes***

22 Quant au domaine de la protection de l'environnement en 2012, les besoins du
23 Transporteur à titre de budget spécifique sont de 3,0 M\$. Ils consistent au démarrage d'un
24 programme de prévention de la contamination de certains postes du Transporteur. Deux
25 sources de contamination sont visées par ce programme : les huiles qui contaminent le sol
26 et l'eau, et le bruit qui impacte le milieu humain. Cette première année du programme
27 permettra d'évaluer l'ampleur des travaux des prochaines années ainsi que la durée totale
28 du programme.

29 Le montant demandé est associé à une activité qui respecte les nouveaux critères proposés
30 par le Transporteur pour les demandes de budget spécifique. Cette activité vise à rectifier
31 ou à atténuer des enjeux particuliers et son coût de réalisation correspond à un
32 accroissement marqué du coût des activités de base, tel que décrit à la section 4.1.

1 *Activité : Programme de prévention de la contamination*

- 2 • Dossier prévention de la contamination du sol et de l'eau par des huiles

3 Le Transporteur a consacré beaucoup d'efforts ces dernières années à la caractérisation et
4 à la gestion des sols contaminés de sites, en arrimage avec sa stratégie de croissance et de
5 pérennité.

6 Ce dossier du programme de prévention permettra une mise à niveau des équipements de
7 protection (séparateurs dans un premier temps), en vue de prévenir la contamination qui
8 pourrait provenir des équipements à bain d'huile. Cette préoccupation est liée à des défauts
9 de conception qui pourraient rendre certains équipements vulnérables.

10 Le Transporteur poursuivra ainsi ses efforts de documentation de ces sites.

- 11 • Dossier prévention contamination par le bruit (Respect de la nouvelle réglementation)

12 Le Transporteur a toujours tenu compte de l'impact sur le milieu humain de ses
13 équipements et infrastructures. Les options technologiques et les mesures réduisant les
14 impacts sont toujours considérées et évaluées lors de projets de croissance ou de
15 pérennité.

16 Par ailleurs, la perception du public évolue rapidement en regard des nuisances réelles ou
17 perçues. C'est le cas particulièrement en ce qui concerne le bruit des postes et des lignes,
18 surtout en milieu organisé. La mise en application de la nouvelle note d'instruction du
19 Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (« MDDEP ») sur le
20 bruit, précisant les critères acceptables, les enjeux de développement des milieux organisés
21 dont la pression pour le développement résidentiel à proximité des lignes et des postes,
22 représentent une nouvelle réalité qui échappe au contrôle du Transporteur. Cette nouvelle
23 réalité induit une accélération des activités consacrées à la gestion du bruit. Pour être en
24 mesure de mieux y répondre, ce dossier du programme de prévention permettra en premier
25 lieu d'établir le portrait acoustique de certains postes. De cette façon, le Transporteur sera
26 en mesure de mieux prévenir et de mieux anticiper les situations préoccupantes. Cette
27 démarche devrait toucher environ 10 % des postes, soit une cinquantaine sur un horizon de
28 deux ans.

4.2.3 Maîtrise de la végétation

Tableau 12
Maîtrise de la végétation

M\$	Coûts 2010 réels	Budget 2011 prévisionnel	Budget 2012 demandé
Maîtrise de la végétation	3,7	4,5	4,5

1 ***Coûts réels et activités réalisées en 2010***

2 En 2010, le Transporteur a consacré un montant de 3,7 M\$ en supplément de ses activités
3 de base, pour la réalisation de mesures importantes liées à la maîtrise de la végétation. Ce
4 montant a permis au Transporteur de réaliser des interventions prioritaires, notamment au
5 niveau des écrans de végétation, d'effectuer des visites d'assurance et finalement de
6 s'assurer de la conformité aux exigences précisées dans la norme interne
7 TET-EMP-N_VEG001, qui concerne la maîtrise de la végétation. Cette norme a été modifiée
8 en 2009, suite aux événements d'interruption causés par la végétation en 2008 et 2009, et a
9 été mise en application au 30 janvier 2010.

10 ***Coûts projetés et activités planifiées en 2011***

11 En 2011, le Transporteur prévoit dépenser un montant de 4,5 M\$, toujours en supplément
12 de ses activités de base, pour la poursuite des interventions déjà priorisées en 2010.

13 ***Besoins à combler pour 2012 et les années suivantes***

14 D'entrée de jeu, le Transporteur souligne que la gestion de la végétation dans les emprises
15 de lignes de transport constitue pour lui une activité ayant des répercussions directes sur la
16 fiabilité du réseau et sur les autres activités de maintenance des lignes de transport puisque
17 cette activité vise notamment à assurer un accès à ses équipements. Ainsi, le Transporteur
18 considère que l'ensemble des interventions réalisées au chapitre de cette activité en 2011
19 et 2012 constitueront une activité récurrente, pour laquelle il conviendra de procéder à un
20 reclassement éventuel vers les activités de base, suivant le critère de stabilité des coûts de
21 deux ans proposé par le Transporteur.

22 Dans l'intervalle, face à la pression à la hausse constatée à la fois sur le niveau de l'activité
23 de gestion de la végétation dans les emprises de lignes et sur les coûts à encourir par le
24 Transporteur à ce chapitre, celui-ci demande l'autorisation d'un budget spécifique de 4,5 M\$
25 pour l'année 2012 à consacrer à cette activité pour une deuxième année consécutive.

26 Les facteurs venant influencer tant le niveau d'activités que les coûts des interventions sur
27 la végétation sont :

- 28 • Augmentation significative du coût des services externes requis pour la réalisation
29 des travaux en raison notamment des fortes hausses du prix des carburants ;
- 30 • Contraintes environnementales grandissantes quant aux modalités d'intervention
31 pouvant être déployées sur le terrain (présence de milieux humides, restriction
32 d'utilisation des pesticides, présence d'espèces rares et vulnérables, etc.) ;
- 33 • Déploiement d'une stratégie de communication et d'information des publics visés
34 par les interventions ;

- 1 • Augmentation des superficies d'emprises à entretenir en raison de l'élargissement
2 de certaines emprises.

3 Le Transporteur souhaite rappeler que les exigences de la NERC en matière de maîtrise de
4 la végétation l'obligent à établir sa planification annuelle des travaux afin d'assurer la fiabilité
5 du réseau et d'appuyer celle-ci sur la base de facteurs opérationnels et environnementaux.
6 L'octroi du budget spécifique demandé pour l'année témoin 2012 permettra d'assurer la
7 fiabilité du réseau et le respect de ces exigences de manière optimale.

5 Services partagés

5.1 Sommaire 2010-2012

8 Le tableau 13 présente, par fournisseur, l'évolution des charges de services partagés
9 encourues par le Transporteur. Les montants indiqués concernent les activités d'exploitation
10 du Transporteur et excluent donc la portion des coûts qui lui sont facturés par ses
11 fournisseurs internes et qu'il affecte à ses activités d'investissements.

**Tableau 13
Sommaire des charges de services partagés**

	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Groupe Technologie	123,0	129,9	130,4
Télécommunications	91,3	94,8	94,2
Innovation	11,4	12,4	12,4
Informatique	16,5	19,2	21,8
Rendement sur les actifs	3,8	3,5	2,0
Centre de services partagés	94,2	104,2	101,2
Services partagés	91,8	102,0	99,6
Rendement sur les actifs	2,4	2,2	1,6
Unités corporatives	47,5	46,4	45,6
Finances	9,7	9,5	7,6
Ressources humaines	17,5	18,1	18,5
Sécurité industrielle	15,3	15,8	16,8
Affaires juridiques	4,6	2,7	2,4
Autres	0,4	0,3	0,3
HQ Équipement	12,3	11,0	12,7
HQ Production	25,3	22,0	21,1
Maintenance et opération des installations	14,7	11,7	11,1
Espaces nordiques et refacturation des autres espaces	8,1	7,8	7,5
Autres	2,5	2,5	2,5
HQ Distribution	11,4	11,6	11,1
Refacturation des espaces	10,2	10,7	10,2
Autres	1,2	0,9	0,9
Quote-part des fournisseurs compte d'écart du coût de retraite		(4,2)	
Charges totales incluant rendement	313,7	320,9	322,1

1 Comme cela est le cas depuis la première demande du Transporteur pour les fins de
 2 l'établissement de ses tarifs réglementés, les charges de services partagés sont établies à
 3 coût complet, incluant un rendement sur les actifs utilisés par les fournisseurs internes lors
 4 de la prestation de leurs services, conformément aux méthodes d'établissement du coût du
 5 service reconnues par la Régie et indiquées à la pièce HQT-4, Document 1.

6 En ce qui concerne les charges de services partagés dans leur ensemble, on constate une
 7 augmentation de 8,4 M\$, soit 2,7 %, entre 2010 et 2012. Cette variation contient certains
 8 éléments qui ne proviennent pas d'une inflation normale.

9 En effet, durant cette période, le rendement sur les actifs des fournisseurs internes a
 10 diminué de 2,6 M\$. De plus, le coût de retraite intégré dans la facturation interne a diminué
 11 de 1,4 M\$.

1 En excluant ces éléments de variation, les charges de services partagés augmentent de
2 12,4 M\$ entre 2010 et 2012, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de
3 2,1 % expliquée par l'effet combiné de l'inflation des coûts, des projets de croissance ainsi
4 que des efforts des fournisseurs internes à réduire leurs coûts de fonctionnement.

5.2 Principaux fournisseurs du Transporteur

5 Les principaux fournisseurs de services partagés du Transporteur sont le groupe
6 Technologie, le centre de services partagés et les unités corporatives. Notons que la valeur
7 des services facturés par ces fournisseurs internes représente 86 % des charges de
8 services partagés du Transporteur.

9 Le groupe Technologie offre des services importants au Transporteur relatifs à l'exploitation
10 du réseau de transport. Entre autres, des besoins spécialisés de télécommunications
11 découlent de la nécessité d'assurer la sécurité et la fiabilité même du réseau électrique et
12 de l'exploiter de façon efficace.

13 Le centre de services partagés fournit les produits et services partagés dans le domaine de
14 l'approvisionnement en biens et services à l'ensemble des unités de l'entreprise.

15 Les unités corporatives, quant à elles, réalisent des activités concernant l'administration
16 générale, les ressources humaines, les encadrements, la planification ainsi que la
17 production de l'information financière et de gestion adressée à la haute direction
18 d'Hydro-Québec.

19 L'ensemble des données financières de la période 2010-2012 portant sur les coûts et les
20 prix des produits et services des principaux fournisseurs de services partagés du
21 Transporteur, de même que les données relatives aux inducteurs de coûts et aux bases de
22 facturation, sont présentées aux annexes suivantes :

- 23 • Annexe 2 : Groupe Technologie ;
- 24 • Annexe 3 : Centre de services partagés ;
- 25 • Annexe 4 : Unités corporatives.

26 Par ailleurs, les services rendus par la division Hydro-Québec Production concernent
27 principalement la maintenance et l'opération des installations de transport (11,1 M\$) et
28 l'utilisation d'espaces nordiques et autres espaces (7,5 M\$) ainsi que l'utilisation d'actifs de
29 la centrale Cadillac (2,5 M\$).

30 Quant à la division Hydro-Québec Distribution, ses services ont principalement trait à
31 l'utilisation d'espaces (10,2 M\$).

32 Enfin, la division Hydro-Québec Équipement et services partagés, excluant les activités du
33 centre de services partagés, rend principalement des services de soutien à la maintenance
34 des lignes et postes et des services de contrôle de la qualité du matériel.

1 La conclusion des ententes client-fournisseur de services partagés 2012 se fera à l'automne
 2 2011. Pour le groupe Technologie, le centre de services partagés et les unités corporatives,
 3 les charges projetées en 2012 sont basées sur les offres de services de ces fournisseurs.
 4 Pour les autres fournisseurs, la projection des charges de 2012 est basée sur les ententes
 5 2011 en tenant compte de l'inflation et d'un ajustement de la demande de services s'il y a
 6 lieu.

6 Coûts capitalisés

7 Le Transporteur présente au tableau 14 l'évolution des coûts capitalisés à ses
 8 immobilisations. Ceux-ci représentent une portion déduite des charges du Transporteur
 9 imputée aux projets d'investissement, notamment au moyen de taux standards de prestation
 10 de travail. Ainsi, ces coûts seront ajoutés à la base de tarification du Transporteur lors de la
 11 mise en exploitation des projets.

**Tableau 14
 Coûts capitalisés (M\$)**

Composantes	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Prestation de travail	(133,4)	(136,7)	(140,3)
Sans coût de retraite	(132,7)	(132,0)	(134,6)
Coût de retraite	(0,7)	(4,7)	(5,7)
Gestion de matériel	(8,7)	(8,6)	(8,8)
Total	(142,1)	(145,3)	(149,1)
Heures prestation de travail aux investissements en k	1 296	1 254	1 254
Taux horaire moyen (\$)	103	109	112

12 L'évolution de la prestation de travail sur la période 2010 à 2012 présente une croissance
 13 de l'ordre de 7 M\$. Cette augmentation est expliquée par la hausse du taux de prestation
 14 horaire moyen principalement dû à la hausse du coût de retraite et de l'inflation.

15 En ce qui concerne la diminution des heures de prestation par rapport à 2010, celle-ci
 16 s'explique par une diminution des activités des ateliers spécialisés de remise à neuf.
 17 Également, Hydro-Québec Équipement se voit confier davantage de projets clé en main
 18 demandés par le Transporteur.

7 Facturation interne émise

19 Le tableau 15 donne le détail, pour les années 2010 à 2012, des revenus regroupés sous la
 20 rubrique Facturation interne émise.

Tableau 15
Revenus provenant de la facturation interne émise 2010-2012

Composantes	Année historique 2010	Année de base 2011	Année témoin 2012
Services de téléconduite	(18,3)	(17,4)	(17,7)
Ateliers spécialisés	(1,7)	(1,4)	(1,4)
Maintenance et exploitation des installations	(4,5)	(3,5)	(3,6)
Refacturation d'espaces	(4,5)	(4,8)	(4,9)
Autres	(4,2)	(3,8)	(3,9)
Total	(33,2)	(30,9)	(31,5)

- 1 La baisse des revenus de facturation interne du Transporteur entre les années 2010 et 2012
- 2 est principalement attribuable à certains services qui ont été offerts à différents clients du
- 3 Transporteur en 2010 et qui ne seront pas fournis en 2012.

Annexe 1 Données historiques 2001-2010

- 1 En conformité avec la décision D-2010-032, le Transporteur soumet les données historiques suivantes de la période 2001-2010.

**Tableau A1-1
Données historiques 2001-2010**

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Indice des prix à la consommation, Canada	2,6%	2,2%	2,8%	1,9%	2,2%	2,0%	2,2%	2,3%	0,3%	1,8%
CNE (M\$)	574,2	569,2	603,6	635,6	666,0	710,3	733,6	638,6	639,3	634,4
Coût de retraite brut (M\$)	(21,1)	(25,7)	(19,2)	0,6	29,8	45,5	47,5	20,8	9,4	3,2
Evolution des besoins totaux (MW)	Charge locale	29 346	31 171	34 487	35 514	34 429	32 780	35 460	34 760	36 415
	Point à point à long terme	3 785	3 143	1 878	405	405	479	562	590	2 295
Nombre de clients	Charge locale	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Point à point à long terme	2	1	1	1	1	2	2	3	3
	Point à point à court terme	3	6	6	6	9	8	12	10	11
Capacité planifiée du réseau	36 585	36 585	37 529	38 861	39 438	40 841	41 649	41 834	42 340	42 391
Mises en exploitation (M\$)	436	375	997	521	677	785	733	785	1 440	1 153
Mises en exploitation (MVA)	2 043	178	1 673	4 068	3 461	3 643	2 186	1 053	5 715	2 417
Nombre de kilomètres de réseau	32 273	32 314	32 539	32 487	32 544	32 826	33 008	33 058	33 244	33 453
Nombre de postes	504	505	506	506	505	508	509	510	515	514
Capacité totale de transformation (MVA)	198 130	198 308	199 981	204 049	207 510	211 153	213 339	214 392	220 107	218 978

Annexe 2 Groupe Technologie

- 1 Le tableau A2-1 suivant présente de façon détaillée l'évolution entre 2010 et 2012 des coûts
- 2 facturés par le groupe Technologie applicables aux activités d'exploitation du Transporteur.

**Tableau A2-1
Charges de services partagés facturées par le groupe Technologie**

	Charges de services partagés		
	aux charges d'exploitation (en M\$)		
	Exercice clos le 31 décembre		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Télécommunications	91,3	94,8	94,2
Radios mobiles	4,5	4,5	4,3
Circuits	57,8	60,9	
Télécommunications de service	19,8	19,7	
Service accès réseau	6,9	8,7	
Divers	0,2	0,2	
Sécurité des TIC et des installations	2,1	0,8	0,6
Communication de base			11,9
Conduite du réseau			60,8
Postes et centrales			14,9
Centres d'appels, consoles téléphoniques et autres			1,7
Innovation	11,4	12,4	12,4
Innovation technologique	7,4	9,3	9,3
Soutien technique	4,0	3,1	3,1
Informatique	16,5	19,2	21,8
Maintenance, développement et intégration	1,5	1,4	
Gestion des infrastructures technologiques	13,1	13,8	
Centre de compétences SAP	0,1	0,1	
Planification, architecture et sécurité	0,1		
Sécurité des TIC et des installations	1,7	3,9	2,8
Services de base			5,7
Services de bureautique			8,1
Services de développement			2,3
Services d'exploitation			2,9
Total sans rendement	119,2	126,4	128,4
Rendement sur les actifs du fournisseur	3,8	3,5	2,0
Total incluant rendement	123,0	129,9	130,4

- 1 D'autre part, le tableau A2-2 suivant illustre la répartition des montants facturés par le
- 2 groupe Technologie au Transporteur entre les charges d'exploitation et les investissements
- 3 de ce dernier.

**Tableau A2-2
Affectation des montants facturés par le groupe Technologie
de 2010 à 2012**

Domaines	Exercice clos le 31 décembre 2010			Exercice clos le 31 décembre 2011			Exercice clos le 31 décembre 2012		
	Année historique			Année de base			Année témoin		
	Exploitation	Investissements	Total	Exploitation	Investissements	Total	Exploitation	Investissements	Total
Télécommunications	91,3	1,2	92,5	94,8		94,8	94,2		94,2
Radios mobiles	4,5		4,5	4,5		4,5	4,3		4,3
Circuits	57,8		57,8	60,9		60,9			
Télécommunications de service	19,8	1,2	21,0	19,7		19,7			
Service accès réseau	6,9		6,9	8,7		8,7			
Divers	0,2		0,2	0,2		0,2			
Sécurité des TIC et des installations	2,1		2,1	0,8		0,8	0,6		0,6
Communication de base							11,9		11,9
Conduite du réseau							60,8		60,8
Postes et centrales							14,9		14,9
Centres d'appels, consoles téléphoniques et autres							1,7		1,7
Innovation	11,4	5,0	16,4	12,4	6,0	18,4	12,4	6,0	18,4
Innovation technologique	7,4	4,5	11,9	9,3	3,8	13,1	9,3	3,8	13,1
Soutien technique	4,0	0,5	4,5	3,1	2,2	5,3	3,1	2,2	5,3
Informatique	16,5	2,0	18,5	19,2	1,7	20,9	21,8	1,6	23,4
Maintenance développement et intégration	1,5	1,8	3,3	1,4	1,7	3,1			
Gestion des infrastructures technologiques	13,1		13,1	13,8		13,8			
Centre de compétence SAP	0,1		0,1	0,1		0,1			
Planification, architecture et sécurité	0,1	0,2	0,3						
Sécurité des TIC et des installations	1,7		1,7	3,9		3,9	2,8		2,8
Services de base							5,7		5,7
Services de bureautique							8,1		8,1
Services de développement							2,3	1,6	3,9
Services d'exploitation							2,9		2,9
Total sans rendement	119,2	8,2	127,4	126,4	7,7	134,1	128,4	7,6	136,0
Rendement sur les actifs du fournisseur	3,8		3,8	3,5		3,5	2,0		2,0
Total incluant rendement	123,0	8,2	131,2	129,9	7,7	137,6	130,4	7,6	138,0

- 4 Les données financières concernant les services fournis au Transporteur par le groupe
- 5 Technologie sont présentées ci-après.

Contexte organisationnel

- 6 Le groupe Technologie a pour mission de fournir les produits et services des activités liées
- 7 aux télécommunications spécialisées relatives aux réseaux de transport, aux
- 8 télécommunications de services, à l'innovation technologique, ainsi qu'aux technologies de
- 9 l'information (TI).

1 Le groupe Technologie a fait l'objet des ajustements organisationnels suivants au cours de
2 la dernière année :

- 3 • En juin 2010, le groupe Technologie a transféré les activités de l'unité Gestion
4 déléguée de la direction Centre de compétences SAP à la vice-présidence
5 Ressources humaines. Pour fins de comparaison, les données relatives à ce transfert
6 d'activité ont été retraitées ;
- 7 • En février 2011, afin d'assurer une complémentarité optimale entre les technologies
8 de l'information et l'évolution du réseau de distribution, les activités de la direction
9 Technologies de l'information et projets de la vice-présidence Réseau de distribution
10 (VPRD) ont été transférées à la Direction principale Technologie de l'information du
11 groupe Technologie. Compte tenu de l'échéancier lié au dépôt de la demande tarifaire
12 et du fait que ces changements organisationnels n'entraînent aucun impact sur les
13 revenus requis des clients réglementés, ils n'ont pas été reflétés dans le présent
14 dossier.

Facturation des services

15 Dans le but d'harmoniser les produits et services facturés aux clients et l'évolution des
16 technologies et les changements organisationnels des dernières années, le groupe
17 Technologie a revu, pour l'année témoin 2012, le découpage de certaines activités à
18 l'intérieur des principaux produits et services pour les directions principales
19 Télécommunications et Technologies de l'information. Cette révision s'est effectuée d'une
20 part en conformité avec les encadrements de l'entreprise, qui préconisent d'établir le coût
21 des produits et services facturés au coût complet, et d'autre part selon des bases de
22 facturation généralement reconnues par la Régie. Globalement, cette révision n'a eu aucun
23 impact sur les revenus requis des clients réglementés.

24 Ainsi, les principaux produits et services facturés par la direction principale
25 Télécommunications ont été reclassés selon les deux catégories principales suivantes :
26 Communication de base et Communication spécialisée qui dessert notamment la radio
27 mobile, la conduite du réseau, les postes et centrales et les centres d'appels.

28 Concernant la direction principale Technologies de l'information, la facturation sera
29 dorénavant déterminée par service : Service de base, Service de bureautique, Service de
30 développement TI et Service d'exploitation. Ces changements seront mis en place à
31 compter de l'année témoin 2012.

Évolution des services facturés au Transporteur

32 Le tableau A2-3 présente globalement pour chacune des années 2010 à 2012, le chiffre
33 d'affaires du groupe Technologie en y distinguant les parts du Transporteur et du
34 Distributeur.

Chiffre d'affaires

1 Les tableaux A2-4 à A2-6 présentent, de façon plus spécifique, le chiffre d'affaires des
2 années 2010, 2011 et 2012. Les années 2010 et 2011 sont présentées selon les anciens
3 regroupements de produits et services tandis que les données de l'année 2012 ont été
4 redressées selon le nouveau découpage de produits et services.

5 La quote-part des revenus en provenance du Transporteur, tenant compte de l'acquisition
6 par ce dernier d'actifs de télécommunications autorisée par la Régie dans sa décision
7 D-2011-096, augmente de 1,9 M\$ ou 1,4 % de 2011 à 2012, passant de 134,1 M\$ à
8 136,0 M\$. Outre l'inflation, la hausse est composée essentiellement de la croissance client,
9 notamment pour les projets Évolution SITÉ 3, Gestion de la végétation et Portefeuille TÉ.

Base de facturation et volumes facturés

10 Les principales bases de facturation et les volumes afférents à ces produits et services sont
11 présentés dans les tableaux A2-7 à A2-9 et démontrent que les principaux volumes facturés
12 de 2011 à 2012 sont relativement stables pour le Transporteur.

**Tableau A2-3
Groupe Technologie
Évolution des revenus 2010-2012**

Produits / Domaines (en millions de dollars)	Année historique 2010				Année de base 2011				Année témoin 2012			
	Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	Ratio Dist. et Transp/ H-Q	Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	Ratio Dist. et Transp/ H-Q	Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	Ratio Dist. et Transp/ H-Q
Télécommunications												
Produits – Télécommunications avant sécurité des TIC	68,1	90,4	234,4	67,6%	72,0	94,0	239,8	69,2%	75,5	93,6	244,1	69,3%
Sécurité des TIC	2,0	2,1	6,8	60,3%	2,0	0,8	5,2	53,8%	1,3	0,6	3,1	61,3%
Total Télécommunications	70,1	92,5	241,2	67,4%	74,0	94,8	245,0	68,9%	76,8	94,2	247,2	69,2%
Total Innovation	25,0	16,4	63,3	65,4%	27,5	18,4	66,7	68,8%	27,5	18,4	66,7	68,8%
Produits – Technologies de l'information avant sécurité des TIC	139,6	16,8	260,3	60,1%	180,0	17,0	290,2	67,9%	158,0	20,6	266,5	67,0%
Sécurité des TIC	4,6	1,7	11,1	56,8%	6,9	3,9	19,3	56,0%	7,1	2,8	20,8	47,6%
Total Technologies de l'information	144,2	18,5	271,4	59,9%	186,9	20,9	309,5	67,1%	165,1	23,4	287,3	65,6%
GT - avant rendement	239,3	127,4	575,9	63,7%	288,4	134,1	621,2	68,0%	269,4	136,0	601,2	67,4%

TIC: Technologies de l'information et des communications

**Tableau A2-4
Groupe Technologie
Quote-part des revenus 2010**

Produits / Domaines (en millions de dollars)	Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	Ratio Dist. et Transp/ H-Q
Télécommunications				
Radios mobiles	22,8	4,5	32,6	83,9%
Circuits	1,0	57,8	65,5	89,8%
Télécommunications de service	27,7	21,0	92,1	52,8%
Service accès réseau	15,4	6,9	42,7	52,2%
Divers	1,2	0,2	1,5	93,3%
Total –Télécommunications avant sécurité des TIC	68,1	90,4	234,4	67,6%
Sécurité des TIC				
Frais de mise en place	0,9	0,4	2,2	59,1%
Frais récurrents	1,1	1,7	4,6	60,9%
Total - Sécurité des TIC	2,0	2,1	6,8	60,3%
Total Télécommunications	70,1	92,5	241,2	67,4%
Innovation				
Innovation technologique	19,1	11,9	48,8	63,5%
Soutien technique	5,9	4,5	14,5	71,7%
Total Innovation	25,0	16,4	63,3	65,4%
Technologies de l'information				
Maintenance, développement et intégration	16,1	3,3	30,4	63,8%
Gestion des infrastructures technologiques	56,9	13,1	118,8	58,9%
Centre de compétences SAP	29,6	0,1	72,1	41,2%
Systèmes clientèle	35,5	0,0	35,5	100,0%
Planification, architecture et sécurité	1,5	0,3	3,5	51,4%
Total – Technologies de l'information avant sécurité des TIC	139,6	16,8	260,3	60,1%
Sécurité des TIC				
Frais de mise en place	0,7	0,3	1,5	66,7%
Frais récurrents	3,9	1,4	9,6	55,2%
Total - Sécurité des TIC	4,6	1,7	11,1	56,8%
Total Technologies de l'information	144,2	18,5	271,4	59,9%
GT - avant rendement	239,3	127,4	575,9	63,7%

TIC: Technologies de l'information et des communications

**Tableau A2-5
Groupe Technologie
Quote-part des revenus 2011**

Produits / Domaines (en millions de dollars)	Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	Ratio Dist. et Transp/ H-Q
Télécommunications				
Radios mobiles	22,9	4,5	32,1	85,4%
Circuits	1,3	60,9	68,8	90,4%
Télécommunications de service	30,6	19,7	92,3	54,5%
Service accès réseau	15,9	8,7	44,9	54,8%
Divers	1,3	0,2	1,7	88,2%
Total –Télécommunications avant sécurité des TIC	72,0	94,0	239,8	69,2%
Sécurité des TIC				
Frais de mise en place	1,2	0,5	3,2	53,1%
Frais récurrents	0,8	0,3	2,0	55,0%
Total - Sécurité des TIC	2,0	0,8	5,2	53,8%
Total Télécommunications	74,0	94,8	245,0	68,9%
Innovation				
Innovation technologique	21,1	13,1	52,3	65,4%
Soutien technique	6,4	5,3	14,4	81,3%
Total Innovation	27,5	18,4	66,7	68,8%
Technologies de l'information				
Maintenance, développement et intégration	17,7	3,1	29,3	71,0%
Gestion des infrastructures technologiques	58,8	13,8	116,3	62,4%
Centre de compétences SAP	32,9	0,1	73,9	44,7%
Systèmes clientèle	68,6	-	68,6	100,0%
Planification, architecture et sécurité	2,0	-	2,1	95,2%
Total – Technologies de l'information avant sécurité des TIC	180,0	17,0	290,2	67,9%
Sécurité des TIC				
Frais de mise en place	2,6	2,1	6,8	69,1%
Frais récurrents	4,3	1,8	12,5	48,8%
Total - Sécurité des TIC	6,9	3,9	19,3	56,0%
Total Technologies de l'information	186,9	20,9	309,5	67,1%
GT - avant rendement	288,4	134,1	621,2	68,0%

**Tableau A2-6
Groupe Technologie
Quote-part des revenus 2012**

Produits et services (en millions de dollars)	Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	Ratio Dist. et Transp/ H-Q
Télécommunications				
Communication de base	26,5	11,9	69,7	55,1%
Radios mobiles	23,6	4,3	32,7	85,3%
Conduite du réseau	3,6	60,8	71,6	89,9%
Postes et centrales	0,9	14,9	39,5	40,0%
Centres d'appel, consoles téléphoniques et autres	20,9	1,7	30,6	73,9%
Total –Télécommunications avant sécurité des TIC	75,5	93,6	244,1	69,3%
Sécurité des TIC				
Frais de mise en place	0,4	0,2	1,0	60,0%
Frais récurrents	0,9	0,4	2,1	61,9%
Total - Sécurité des TIC	1,3	0,6	3,1	61,3%
Total Télécommunications	76,8	94,2	247,2	69,2%
Innovation				
Innovation technologique	22,1	13,1	53,3	66,0%
Soutien technique	5,4	5,3	13,4	79,9%
Total Innovation	27,5	18,4	66,7	68,8%
Technologies de l'information				
Services de base	13,3	5,7	35,2	54,0%
Services de bureautique	20,4	8,1	51,6	55,2%
Services de développement	63,1	3,9	86,8	77,2%
Services d'exploitation	61,2	2,9	92,9	69,0%
Total – Technologies de l'information avant sécurité des TIC	158,0	20,6	266,5	67,0%
Sécurité des TIC				
Frais de mise en place	1,4	0,5	4,0	47,5%
Frais récurrents	5,7	2,3	16,8	47,6%
Total - Sécurité des TIC	7,1	2,8	20,8	47,6%
Total Technologies de l'information	165,1	23,4	287,3	65,6%
GT - avant rendement	269,4	136,0	601,2	67,4%

TIC: Technologies de l'information et des communications

**Tableau A2-7
Groupe Technologie
Volumes 2010 facturés**

Produits / Domaines	Base de facturation	Année historique 2010			
		Volumes facturés			Ratio Dist. et Transp/ H-Q
		Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	
Télécommunications					
Radios mobiles	Appareils	5 108	1 745	10 016	68,4%
Circuits	Unité capacité-km	1 466	86 294	96 067	91,4%
Télécommunications de service	Lignes téléphoniques	12 065	9 051	37 938	55,7%
Service accès réseau	Nombre d'effectifs	8 326	3 337	20 517	56,8%
Innovation					
Projets d'innovation technologique	Heures	113 044	63 077	273 994	64,3%
Soutien technique	Heures	48 766	24 527	90 972	80,6%
Technologies de l'information					
Maintenance, développement et intégration	Coûts cumulés par système (\$)	16 100 000	3 300 000	30 400 000	63,8%
Gestion des infrastructures technologiques	Coûts cumulés par système (\$)	56 900 000	13 100 000	118 800 000	58,9%
Centre de compétences SAP	Temps CPU (%)	28,4	0,0%	100,0%	28,4%
Systèmes clientèle	Coûts cumulés (\$)	35 600 000	0	35 600 000	100,0%
Planification, architecture et sécurité	Coûts cumulés par système (\$)	1 500 000	300 000	3 500 000	51,4%

**Tableau A2-8
Groupe Technologie
Volumes 2011 facturés**

Produits / Domaines	Base de facturation	Année de base 2011			
		Volumes facturés			Ratio Dist. et Transp/ H-Q
		Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	
Télécommunications					
Radios mobiles	Appareils	5 313	1 786	10 565	67,2%
Circuits	Unité capacité-km	1 825	87 480	99 271	90,0%
Télécommunications de service	Lignes téléphoniques	11 982	9 272	38 788	54,8%
Service accès réseau	Nombre d'effectifs	7 913	3 387	20 396	55,4%
Innovation					
Projets d'innovation technologique	Heures	117 347	79 844	290 031	68,0%
Soutien technique	Heures	38 973	32 367	87 577	81,5%
Technologies de l'information					
Maintenance, développement et intégration	Coûts cumulés par système (\$)	17 700 000	3 100 000	29 300 000	71,0%
Gestion des infrastructures technologiques	Coûts cumulés par système (\$)	58 800 000	12 700 000	116 300 000	61,5%
Centre de compétences SAP	Temps CPU (%)	28,4%	-	100%	28,4%
Systèmes clientèle	Coûts cumulés (\$)	68 600 000	-	68 600 000	100,0%
Planification, architecture et sécurité	Coûts cumulés par système (\$)	2 000 000	-	2 100 000	95,2%

**Tableau A2-9
Groupe Technologie
Volumes 2012 facturés**

Produits/services	Base de facturation	Année témoin 2012			
		Volumes facturés			Ratio Dist. et Transp/ H-Q
		Distributeur	Transporteur	Hydro-Québec	
Télécommunications					
Radios mobiles	Appareils	5 610	1 806	11 022	67,3%
Conduite du réseau	Unité capacité-km	1 825	87 480	99 271	90,0%
Communication de base	Nombre d'effectifs	7 630	3 420	19 976	55,3%
Innovation					
Projets d'innovation technologique	Heures	120 547	77 983	289 207	68,6%
Soutien technique	Heures	32 130	31 613	79 601	80,1%
Technologies de l'information					
Services de base	Nombre d'effectifs	5 078	1 974	13 464	52,4%
Services de bureautique	Postes de travail	9 116	3 614	23 086	55,1%
Services de développement	Heures	490 100	27 500	657 000	78,8%
Services d'exploitation	Coûts par système (\$)	61 200 000	2 900 000	92 900 000	69,0%

Annexe 3 Centre de services partagés

- 1 Le tableau A3-1 présente de façon détaillée l'évolution entre 2010 et 2012 des coûts
- 2 facturés par le Centre de services partagés (CSP) applicables aux activités d'exploitation du
- 3 Transporteur.

**Tableau A3-1
Charges de services partagés facturées par le Centre de services partagés**

Domaines	Charges de services partagés aux charges d'exploitation (en M\$)		
	Exercice clos le 31 décembre		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Acquisition	3,2	3,8	3,5
Immobilier	35,0	39,9	41,9
Gestion du matériel	16,9	21,4	19,6
Alimentation et hébergement	6,8	6,9	6,6
Services alimentaires	0,3	0,3	
Transport aérien	6,9	6,7	5,6
Gestion documentaire	3,1	2,8	2,1
Environnement	0,3		
Service de transport	19,3	20,2	20,3
Total sans rendement	91,8	102,0	99,6
Rendement sur les actifs du fournisseur	2,4	2,2	1,6
Total incluant rendement	94,2	104,2	101,2

- 4 D'autre part, le tableau A3-2 suivant illustre la répartition des montants facturés par le CSP
- 5 au Transporteur entre les charges d'exploitation et les investissements de ce dernier.

**Tableau A3-2
Affectation des montants facturés par le Centre de services partagés de 2010 à 2012**

Domaines	Dépenses de services partagés - CSP (en M\$)								
	Exercice clos le 31 décembre 2010			Exercice clos le 31 décembre 2011			Exercice clos le 31 décembre 2012		
	Année historique			Année de base			Année témoin		
	Exploitation	Investissements	Total	Exploitation	Investissements	Total	Exploitation	Investissements	Total
Acquisition	3,2		3,2	3,8		3,8	3,5		3,5
Immobilier	35,0	0,8	35,8	39,9	1,1	41,0	41,9	0,2	42,1
Gestion du matériel	16,9	3,2	20,1	21,4		21,4	19,6		19,6
Alimentation et hébergement	6,8		6,8	6,9		6,9	6,6		6,6
Services alimentaires	0,3		0,3	0,3		0,3			
Transport aérien	6,9	-	6,9	6,7		6,7	5,6		5,6
Gestion documentaire	3,1		3,1	2,8		2,8	2,1		2,1
Environnement	0,3		0,3						
Service de transport	19,3		19,3	20,2		20,2	20,3		20,3
Total sans rendement	91,8	4,0	95,8	102,0	1,1	103,1	99,6	0,2	99,8
Rendement sur les actifs du fournisseur	2,4		2,4	2,2		2,2	1,6		1,6
Total incluant rendement	94,2	4,0	98,2	104,2	1,1	105,3	101,2	0,2	101,4

- 1 Les données financières concernant les services fournis au Transporteur par le CSP sont
- 2 présentées ci-après.

Contexte organisationnel

- 3 Le CSP a pour mission de fournir les produits et services partagés dans le domaine de
- 4 l'approvisionnement en biens et services à l'ensemble des unités de l'entreprise. À titre
- 5 d'expert, il est également mandaté pour fournir les stratégies, les orientations, les
- 6 encadrements, les programmes d'entreprise et les objectifs liés à ses champs d'activités.

Évolution des services facturés aux clients réglementés

- 7 Les tableaux A3-3 à A3-5 présentent le chiffre d'affaires du CSP en y distinguant la part du
- 8 Distributeur et celle du Transporteur. La part du chiffre d'affaires en provenance des clients
- 9 réglementés est également présentée.

**Tableau A3-3
Revenus 2010 en provenance des clients réglementés**

Domaines	Chiffre d'affaires du CSP (en M\$)			
	Exercice terminé le 31 décembre 2010			
	Transporteur	Distributeur	Hydro-Québec	Ratio Réglementés/ Hydro-Québec
Acquisition	3,2	6,0	29,2	31,5%
Immobilier	35,8	59,0	186,7	50,8%
Gestion du matériel	20,1	34,9	81,0	67,9%
Alimentation et hébergement	6,8	0,2	21,6	32,4%
Services alimentaires	0,3	1,1	4,6	30,4%
Transport aérien	6,9	1,9	32,9	26,7%
Gestion documentaire	3,1	6,6	22,6	42,9%
Environnement	0,3	6,1	6,4	100,0%
Services de transport	19,3	43,7	83,6	75,4%
Ressources humaines - CSP	0,0	0,0	1,1	0,0%
Total - Avant rendement	95,8	159,5	469,7	54,4%

**Tableau A3-4
Revenus 2011 en provenance des clients réglementés**

Domaines	Chiffre d'affaires du CSP (en M\$)			
	Exercice terminé le 31 décembre 2011			
	Transporteur	Distributeur	Hydro-Québec	Ratio Réglementés/ Hydro-Québec
Acquisition	3,8	6,9	32,2	33,2%
Immobilier	41,0	64,3	185,2	56,9%
Gestion du matériel	21,4	37,7	85,2	69,4%
Alimentation et hébergement	6,9	0,2	21,5	33,0%
Services alimentaires	0,3	1,3	5,0	32,0%
Transport aérien	6,7	2,0	30,5	28,5%
Gestion documentaire	2,8	6,0	21,3	41,3%
Services de transport	20,2	47,0	86,9	77,3%
Ressources humaines - CSP	0,0	0,0	0,1	0,0%
Total - Avant rendement	103,1	165,4	467,9	57,4%

**Tableau A3-5
Revenus 2012 en provenance des clients réglementés**

Domaines	Chiffre d'affaires du CSP (en M\$)			
	Exercice terminé le 31 décembre 2012			
	Transporteur	Distributeur	Hydro-Québec	Ratio Réglementés/ Hydro-Québec
Acquisition	3,5	6,0	30,3	31,4%
Immobilier	42,1	68,0	192,8	57,1%
Gestion du matériel	19,6	36,7	81,2	69,3%
Alimentation et hébergement	6,6	0,2	22,5	30,2%
Services alimentaires	0,0	1,4	4,6	30,4%
Transport aérien	5,6	1,8	31,6	23,4%
Gestion documentaire	2,1	5,0	17,8	39,9%
Services de transport	20,3	47,0	86,9	77,4%
Ressources humaines - CSP	0,0	0,0	0,1	0,0%
Total - Avant rendement	99,8	166,1	467,8	56,8%

- 1 Les principales bases de facturation et les volumes afférents à ces produits et services sont
- 2 présentés aux tableaux A3-6 à A3-8 :

**Tableau A3-6
Volumes 2010 facturés aux clients réglementés**

Domaines	Bases de facturation	Volumes			Ratio Réglementés/ Hydro-Québec
		Exercice terminé le 31 décembre 2010			
		Transporteur	Distributeur	Hydro-Québec	
Acquisition	Heures	19 633	37 993	181 560	31,7%
Immobilier	Mètres carrés	175 771	474 212	900 023	72,2%
Gestion du matériel	Effectifs dédiés	60	117	278	63,7%
Gestion du matériel	Nbre de transactions-magasin	141 404	449 273	927 543	63,7%
Alimentation et hébergement	Nuitées	5 093	360	22 563	24,2%
Transport aérien	Passagers / miles	4 098 010	432 494	21 536 320	21,0%
Gestion documentaire	Effectifs administratifs	1 867	5 312	14 725	48,8%
Services de transport	Véhicules	2 473	3 374	8 251	70,9%

**Tableau A3-7
Volumes 2011 facturés aux clients réglementés**

Domaines	Bases de facturation	Volumes			Ratio Réglementés/ Hydro-Québec
		Exercice terminé le 31 décembre 2011			
		Transporteur	Distributeur	Hydro-Québec	
Acquisition	Heures	22 161	40 275	190 078	32,8%
Immobilier	Mètres carrés	187 425	503 939	917 478	75,4%
Gestion du matériel	Effectifs dédiés	62	116	286	62,2%
Gestion du matériel	Nbre de transactions-magasin	149 288	460 902	939 619	64,9%
Alimentation et hébergement	Nuitées	5 771	508	21 382	29,4%
Transport aérien	Passagers / miles	4 282 394	512 933	21 522 166	22,3%
Gestion documentaire	Effectifs administratifs	1 912	5 275	14 787	48,6%
Services de transport	Véhicules	2 472	3 431	8 313	71,0%

Tableau A3-8 ⁵
Volumes 2012 facturés aux clients réglementés

Domaines	Bases de facturation	Volumes			Ratio Réglementés/ Hydro-Québec
		Exercice terminé le 31 décembre 2012			
		Transporteur	Distributeur	Hydro-Québec	
Acquisition Immobilier	Heures	22 731	39 111	194 697	31,8%
Gestion du matériel	Mètres carrés	183 276	508 463	927 639	74,6%
Gestion du matériel	Effectifs dédiés	62	116	280	63,6%
Alimentation et hébergement	Nbre de transactions-magasin	150 541	482 514	963 359	65,7%
Transport aérien	Nuitées	34 894	1 265	146 716	24,6%
Gestion documentaire	Passagers / miles	4 098 010	1 324 958	23 285 238	23,3%
Services de transport	Effectifs administratifs	1 974	5 078	14 864	47,4%
	Véhicules	2 518	3 434	8 392	70,9%

- 1 En 2012, le chiffre d'affaires du CSP s'établit à 467,8 M\$, soit une diminution de 1,9 M\$ par
- 2 rapport au chiffre d'affaires réel de 2010. Malgré l'inflation et la croissance des besoins des
- 3 clients, cette diminution annuelle moyenne de 0,2 % est le résultat des efforts soutenus
- 4 d'optimisation réalisés par le CSP.
- 5 Sur l'horizon 2010-2012, la quote-part des clients réglementés dans le chiffre d'affaires du
- 6 CSP s'est maintenue aux environs de 56 %.

⁵ Certains produits des domaines «Alimentation et hébergement» et «Transport aérien» font l'objet en 2012 de raffinement de leurs bases de facturation afin d'en alléger la gestion, ce qui a pour conséquence de présenter une augmentation de certains volumes sans effet induit sur les revenus.

Annexe 4 Unités corporatives

- 1 Le tableau A4-1 suivant présente de façon détaillée l'évolution entre 2010 et 2012 des coûts
- 2 facturés par les unités corporatives applicables aux activités d'exploitation du Transporteur.

**Tableau A4-1
Charges de services partagés facturées par les unités corporatives**

Domaines	Charges de services partagés		
	aux charges d'exploitation (en M\$)		
	Exercice clos le 31 décembre		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2010	2011	2012
Finances	9,7	9,5	7,6
Ressources humaines	17,5	18,1	18,5
Sécurité industrielle	15,3	15,8	16,8
Affaires juridiques	4,6	2,7	2,4
Autres	0,4	0,3	0,3
Total	47,5	46,4	45,6

- 3 Les données financières concernant les services fournis au Transporteur par les unités
- 4 corporatives sont présentées ci-après.

Particularités des unités corporatives

5 Les unités corporatives ne sont pas a priori des unités fournisseurs au même titre que le
 6 Centre de services partagés ou le groupe Technologie. Une part importante des activités
 7 réalisées par les unités corporatives concerne l'administration générale, les encadrements,
 8 la planification ainsi que la production de l'information financière et de gestion adressée à la
 9 haute direction d'Hydro-Québec. Les coûts liés à ces activités sont répartis aux unités
 10 d'affaires à titre de frais corporatifs, présentés dans le présent dossier à la pièce HQT-6
 11 Document 1.

12 Par ailleurs, d'autres activités donnent plutôt lieu à une facturation spécifique en fonction
 13 des services rendus aux unités clientes et font l'objet d'une entente client-fournisseur. La
 14 section suivante présente l'ensemble des données financières ayant trait aux services
 15 facturés à coût complet par les unités corporatives d'Hydro-Québec ainsi que diverses
 16 informations relatives aux bases de facturation.

Évolution des services facturés aux unités réglementées

- 1 Les tableaux A4-2 et A4-3 présentent respectivement les coûts ainsi que les volumes facturés aux unités réglementées par les unités corporatives d'Hydro-Québec.
- 2
- 3 La diminution de la facturation au Transporteur de 0,8 M\$ entre 2011 et 2012 s'explique
- 4 essentiellement par une réduction du coût de développement et d'exploitation des
- 5 technologies de l'information provenant du groupe Finances.

Tableau A4-2
Quote-part des revenus en provenance des unités réglementées – 2010 à 2012

Facture interne des unités corporatives (en M\$)												
Exercice clos le 31 décembre												
Domaines	Année historique				Année de base				Année témoin			
	2010				2011				2012			
	Réglementé		Hydro - Québec	Ratio Régl. / HQ	Réglementé		Hydro - Québec	Ratio Régl. / HQ	Réglementé		Hydro - Québec	Ratio Régl. / HQ
	Distributeur	Transporteur			Distributeur	Transporteur			Distributeur	Transporteur		
Finances	19,2	9,7	59,1	48,9%	19,7	9,5	60,6	48,2%	19,3	7,6	57,8	46,5%
Ressources humaines	71,4	17,5	143,8	61,8%	72,9	18,1	147,5	61,7%	79,3	18,5	151,6	64,5%
Affaires corporatives et secrétariat général												
- Sécurité industrielle	6,3	15,3	61,2	35,3%	6,3	15,8	56,0	39,5%	7,4	16,8	58,0	41,7%
- Affaires juridiques	4,2	4,6	32,1	27,4%	4,1	2,7	21,9	31,1%	5,0	2,4	20,3	36,5%
- Autres unités	2,0	0,4	7,2	33,3%	1,3	0,3	6,1	26,2%	1,3	0,3	6,2	25,8%
	12,5	20,3	100,5	32,6%	11,7	18,8	84,0	36,3%	13,7	19,5	84,5	39,3%
Total - Unités corporatives	103,1	47,5	303,4	49,6%	104,3	46,4	292,1	51,6%	112,3	45,6	293,9	53,7%

Tableau A4-3
Principaux volumes facturés aux unités réglementées – 2010 à 2012

Volumes facturés des unités corporatives													
Exercice clos le 31 décembre													
Domaines	Bases de facturation	Année historique				Année de base				Année témoin			
		2010				2011				2012			
		Réglementé		Hydro - Québec	Ratio Régl. / HQ	Réglementé		Hydro - Québec	Ratio Régl. / HQ	Réglementé		Hydro - Québec	Ratio Régl. / HQ
		Distributeur	Transporteur			Distributeur	Transporteur			Distributeur	Transporteur		
Finances	Forfaitaire (\$) (utilisation des services)	19 200 000	9 700 000	59 100 000	48,9%	19 700 000	9 500 000	60 600 000	48,2%	19 300 000	7 600 000	57 800 000	46,5%
Ressources humaines	Effectif	7 922	3 289	22 125	50,7%	7 813	3 387	22 233	50,4%	7 630	3 420	22 339	49,5%
Affaires corporatives et secrétariat général													
- Sécurité industrielle	Forfaitaire (\$) (utilisation des services)	6 300 000	15 300 000	61 200 000	35,3%	6 300 000	15 800 000	56 000 000	39,5%	7 400 000	16 800 000	58 000 000	41,7%
- Affaires juridiques	Heure	14 234	7 188	43 733	49,0%	14 000	8 500	46 410	48,5%	16 200	8 000	46 650	51,9%